

L'ÉCHO DE Saint-Hilaire de-Brethmas

NOVEMBRE 2018



16-18 novembre 2018
Salon des Arts
8-9 décembre 2018
Marché de Noël

DANS CE NUMERO

Finances	p. 3
Travaux	p. 4-5
Environnement	p. 6-7
Éducation	p. 8
Citoyenneté	p. 9
Commerces	p. 10
Sport	p. 11
Culture	p. 12
Solidarité	p. 13
Libre expression	p. 14

Restez connecté avec votre commune



www.shb30.com

Tout St Hilaire dans votre poche!

TELECHARGEZ L'APPLI OFFICIELLE





Chères saint-hilairoises, chers saint-hilairois,

« *Celui qui ouvre une porte d'école ferme une prison* »
disait Victor Hugo.

Alors que nous avons inauguré notre école maternelle rénovée et modernisée, l'évolution de notre société, qui tend à devenir toujours plus violente, contraint le ministère de la Justice à augmenter le nombre de places d'incarcération en France afin de nous protéger, toutes et tous, des personnes qui malheureusement ont sombré dans la délinquance.

Triste constat qui a amené le ministère de la Justice à choisir de créer une nouvelle maison d'arrêt dans le département du Gard. Ce type d'établissement étant porteur d'emplois pérennes et générant un certain volume économique induit, a fait que le Président de l'agglomération Max Roustan et les députés Olivier Gaillard et Annie Chapelier ont bataillé ferme afin que cet établissement puisse s'implanter sur le Bassin d'Alès.

Initialement prévu sur un terrain du côté de Rochebelle, finalement le ministère a porté son choix sur une zone non urbanisée d'environ 140 hectares d'un seul tenant et appartenant à un seul et unique propriétaire, tout au nord de notre commune. Bien peu de Saint-Hilairois, même parmi les plus anciens, savent que c'est encore la commune de Saint-Hilaire à cet endroit-là puisque cela se situe aux limites communales de Saint-Privat, d'Alès et de Méjannes-lès-Alès à plus d'un kilomètre des premières habitations de Saint-Hilaire.

Il est évident pour notre équipe municipale qu'un tel projet fera, comme pour le golf, l'objet d'une large information et concertation au cours de laquelle vous pourrez vous exprimer.

Parce que nous avons la chance de vivre en démocratie, la majorité municipale et moi-même pensons que les choix importants pour notre commune ou pour Alès aggro, comme pour le projet Immobilier et golfique, doivent être débattus et décidés en toute transparence en pesant le pour et le contre et ne doivent pas être l'apanage d'élus qui se prétendent au-dessus de vous.

Faire vivre la démocratie était dans notre projet municipal lors des élections en 2014 et depuis nous n'avons cessé d'organiser tous les ans plusieurs réunions de hameau ainsi que de grandes réunions thématiques pour des sujets d'importance.

J'ai le plus grand respect de l'avis des Saint-Hilairois qui se sont exprimés lors du référendum sur le projet immobilier et golfique,

aujourd'hui, la justice administrative de Nîmes n'a pas reconnu nos arguments sur le fait que les Saint-Hilairois n'avaient pas à supporter les dépenses somptuaires d'achat de terrains agricoles 6 fois le prix habituellement constaté sur la commune ainsi que de nombreuses études techniques alors même que l'enquête publique donnait un avis défavorable à ce projet. L'agglomération a signé des compromis d'achat de terrain sans aucune clause suspensive liés aux différents accords administratifs et techniques pour la réalisation d'un tel projet.

Il semble juste et équitable que notre commune rembourse pour 62.000 € d'études, qu'à l'époque, l'agglomération avait acheté à la commune pour ce projet. Mais pas au-delà de cette somme.

Le président de l'Agglo avait accepté le principe du référendum ainsi que son résultat.

À l'heure où vous lirez ces lignes, je ne sais pas si Max Roustan aura accepté une négociation juste et équitable pour les Saint-Hilairois, il est bien évident que si ce n'est pas le cas nous ferons appel de cette première décision de justice car il est hors de question d'accepter une telle décision insupportable pour nos finances communales, comme il est bien sûr hors de question d'envisager l'idée même d'augmenter les taxes communales.

Si notre opposition, qui se déchire et se divise, comme vous pourrez le constater dans la page dédiée, se plaît à dire que nous n'avons rien fait depuis quatre ans je veux simplement rappeler que nous avons su tenir nos finances sans augmenter nos taxes, malgré les inondations de 2014 et 2015, la baisse de plus de 400 000€ de dotation de l'État et l'obligation de désamianter et donc de rénover complètement notre école maternelle.

Cette prouesse financière de notre part démontre que malgré les difficultés nombreuses et variées nous avons assumé le passé avec son lourd passif, le présent avec ses difficultés afin de mieux préparer l'avenir de notre commune et de garantir les investissements nécessaires qui restent à venir, notamment en matière de voirie ou d'amélioration du réseau pluvial. Nous en avons bien conscience.

Paris ne s'est pas fait en un jour, Saint-Hilaire non plus, mais c'est notre devoir de permettre l'avenir dans les meilleures conditions.

Bien à vous,
Jean-Michel Perret

Les horaires de votre mairie changent

Suite à l'expérimentation non concluante, pour cause de faible fréquentation, des nouveaux horaires d'accueil de la mairie sur l'année scolaire 2017/2018, les ouvertures du lundi soir sont arrêtées.

Ainsi, les horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie sont les suivants :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Un samedi par mois, selon le calendrier des ventes de cantine et de garderie. Voici pour l'année scolaire 2018/2019, les ouvertures des samedis matins :

24 novembre, 22 décembre, 25 janvier, 23 février,
23 mars, 20 avril et 25 mai.



Ce qui **change** pour vous et **pourquoi** ca change

Taxe d'habitation et gestion de l'eau.

Octobre et novembre sont des mois redoutables pour nos finances personnelles. A peine remis du paiement de la taxe foncière en octobre voilà que notre trésorerie est à nouveau sollicitée un mois plus tard avec la taxe d'habitation. Pour comprendre les sommes qui nous sont réclamées par le Trésor public, un examen méticuleux de nos avis d'imposition semble nécessaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les intercommunalités ont récupéré la compétence *gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (gemapi)* et le conseil communautaire d'Alès agglomération a donc décidé de voter une taxe (dite taxe gemapi) pour pouvoir financer le surcoût occasionné par ce transfert de compétence. Cette taxe est présente sur les deux avis d'imposition. Mais les bouleversements les plus importants concernent la taxe d'habitation. Pour une large majorité de contribuables de la commune, cette taxe est allégée et ceux qui sont concernés ont déjà reçu un versement de l'Etat correspondant à 30 % de la taxe payée en 2017. Or, comme la taxe d'habitation s'est alourdie en 2018, la remise de l'Etat ne correspond pas à 30% de l'impôt due au titre de l'année 2018. Cette augmentation de la taxe d'habitation résulte, pour partie de la taxe GEMAPI évoquée plus haut, et pour l'essentiel de la décision prise par l'intercommunalité de supprimer l'abattement de 10 % dont bénéficiait chaque contribuable ce qui a pour effet mécanique d'augmenter la base d'imposition dans les mêmes proportions.

Quant à la part communale, elle n'a pas bougé depuis 2015. Les ménages Saint-Hilairois qui ne bénéficient pas de l'allègement d'imposition subissent donc une augmentation sensible de leur taxe d'habitation. J'ai déjà eu l'occasion de dénoncer le traitement inéquitable des contribuables devant l'impôt et je partage pleinement le mécontentement de ceux qui le subissent. Il semblerait que le Gouvernement ait pris acte de cette aberration en décidant d'étendre la mesure

d'exemption de la taxe d'habitation à l'ensemble des contribuables en ...2021.

Je voudrais, à présent, aborder le sujet de la gestion de l'eau potable qui a connu ces derniers mois de profondes évolutions. Depuis 1954 cette compétence est assurée par le syndicat de l'Avène qui comprend 21 communes (dont 2 ne sont pas membres d'Alès agglomération). Jean Michel PERRET et moi-même sommes les délégués de la Commune au sein du syndicat. Nous n'avons cessé d'y défendre l'idée d'une gestion en régie de la distribution de l'eau en lieu et place du délégataire actuel qui est VEOLIA. Mais la loi NOTRe de 2015 vient tout bousculer puisqu'elle impose le transfert de la compétence eau potable aux EPCI (intercommunalités) à compter du 1er janvier 2020. Un vif débat s'est tenu au sein du syndicat de l'Avène et une majorité de communes a décidé de voter sa dissolution. C'est ainsi qu'à compter du 1er janvier 2020 le syndicat de l'Avène n'existera plus. Nous n'avons pas voté pour la dissolution car le syndicat est une institution où la voix des élus est entendue et qui a engagé ces dernières années de lourds et coûteux efforts afin d'accroître le rendement des réseaux, d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de garantir la sécurité des approvisionnements. A compter du 1er janvier 2020 c'est Alès agglomération qui assumera ces missions et qui aura pour lourde tâche de tenter d'harmoniser les services et les prix à l'échelle des 73 communes qui présentent, à ce jour, de grandes disparités sur tous les points cités précédemment. Quant à l'organisation que devrait prendre cette nouvelle structure, on se dirige vers un format mixte où la production de l'eau serait confiée à un délégataire de service public et sa distribution à une régie communautaire ■

Rémy Offrédi

Maire adjoint chargé des finances et du développement économique



Incivilités qui coûtent cher !

Une recrudescence des dépôts sauvages sur la commune.

Il semblerait que certaines personnes se comportent encore comme de « Gros dégueux » malgré les panneaux mis en place.



Le nettoyage de ces décharges sauvages mobilise du personnel et un véhicule communal. Deux employés y consacrent une journée entière par semaine, ce qui représente un coût financier pour la commune.

Plusieurs déchetteries gratuites existent sur le territoire d'Alès Agglomération et à des horaires d'ouverture très large. Merci de les utiliser à l'avenir.

Les trois plus proches sont :

ALÈS

Mas d'Hours, 30100 Alès

Tél : 04 66 56 53 33

Horaires : le lundi de 14h30 à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, et le dimanche de 8h à 12h.

SALINDRES

Route de Saint-Privat-des-Vieux, 30340 Salindres

Tél : 04 66 85 67 03

Horaires : lundi de 14h30 à 18h, et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

Carreau de Saint-Félix, 30520

Saint-Martin-de-Valgalgues

Tél : 04 66 56 50 50

Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, et le dimanche de 14h30 à 18h.

Inauguration de l'école maternelle Emile Maurin

Ci-dessous le discours prononcé par Jean-Michel Perret, Maire, lors de l'inauguration

Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Conseiller Régional représentant Madame la Présidente, Monsieur le Président du Département, Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale, Monsieur Émile Maurin Maire fondateur de cette école et Chevalier des palmes académiques, Mesdames Messieurs les élus du département et municipaux, chers parents et bien sûr ceux qui nous réunissent tous aujourd'hui, chers enfants !!!

Tel le Phoenix cette école maternelle renaît.

Sa création par la municipalité d'Émile Maurin se justifiait à l'époque où la population avait augmenté de près de 23 % en à peine 5 ans.

Pour l'anecdote, alors que la démarche de réaliser cette école avait été actée en 1973, les travaux ont été achevés le 8 septembre 1977, soit 4 ans après.

41 ans plus tard et après plus de 4 ans de démarches administratives et de travaux, on peut s'apercevoir qu'effectuer des travaux prend toujours autant de temps, dans le cadre administratif et légal d'une commune.

Autre stabilité : la direction de cette école car à la suite de Madame Cellier, Madame Durand est toujours présente. Deux directrices pour une école de plus de 40 ans, ceci est assez rare ! Il faut le souligner, preuve s'il en était de la qualité de cette école où l'on a plaisir à enseigner.

C'est à l'occasion d'un démarrage avorté de travaux pour aménager une 6^{ème} classe, qui dans les faits existait depuis longtemps dans un algeco dit provisoire, que le diagnostic technique amiante nous révéla la présence étendue de ce matériau à l'ensemble du bâtiment dans des endroits insoupçonnables comme les joints de fenêtre, les descentes d'eau pluviale du toit, les coffrages de poteaux et surtout dans l'isolant projeté collé au plafond sur toute la surface de l'école de près de 1000 mètres carrés.

Entre une démolition-reconstruction ou une rénovation totale, le choix financier contraint, nous orienta sur une rénovation totale, ce qui ne put aussi que nous satisfaire, permettant de conserver l'architecture originale de ce bâtiment, louée par l'ensemble des enseignants qui eurent à y travailler depuis plus de 40 ans.

Je veux saluer ici l'architecte M. Victor Sage qui imagina ces espaces.

Je remercie l'État et notamment l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direccte de

nous avoir efficacement accompagnés dans la procédure de désamiantage qui fut l'occasion d'un chantier école pour différents services comme ceux de l'inspection du travail d'Alès.

Je veux bien sûr aussi saluer M. Aymeric Delassus, architecte, d'avoir su proposer des solutions rationnelles afin de gagner encore plus d'espace à l'intérieur du bâtiment, sans toucher à sa structure, tout en tenant compte des souhaits de l'ensemble du corps enseignant et des personnels communaux qui y travaillent toute l'année, mais aussi des entreprises pour qui une rénovation dans un bâtiment aussi complexe dans son architecture ne fut pas simple à réaliser.

J'ai de nombreux parents à remercier aujourd'hui pour avoir su patienter car cela fait maintenant plus de 4 ans que beaucoup attendaient ce jour.

Je tiens aussi à remercier les élus de la majorité municipale, les personnels des services techniques et administratifs, les agents communaux spécialisés des écoles maternelles pour avoir pris toute leur part d'effort dans les déménagements et réaménagements mais aussi d'avoir travaillé dans des conditions difficiles pendant toute la durée du chantier et œuvré à sa réussite.

Bien sûr, je n'oublie pas de remercier les personnels enseignant d'avoir dû également subir ces conditions inconfortables pendant 4 ans.

Tout comme M. Stéphane Castellanos du bureau d'étude Icofluides d'avoir pu, selon notre souhait, faire de cette école, une rénovation d'excellence, pour une école de l'avenir soucieuse de l'accessibilité aux personnes handicapées, soucieuse de l'avenir numérique et soucieuse de notre planète en réussissant l'exploit de nous proposer des solutions techniques tout en préservant l'environnement et permettant de réaliser un bâtiment basse consommation en énergie équivalent à Effinergie, ce qui n'était pas gagné en partant d'une base des années 70.

Lorsque nous avons été élus en 2014, nous ne nous doutions pas que 3 événements majeurs allaient durablement impacter nos budgets pour les années à venir, à savoir les inondations aux automnes 2014 et 2015 et bien sûr le désamiantage et la rénovation totale de cette école maternelle.

Tout ceci n'aurait pu se faire compte tenu du grave marasme financier dans lequel notre commune est plongée depuis 4 ans en raison des inondations, des baisses de dotations et autres pénalités financières qui totalisent une perte sèche de plus de 2,3 M€ en 4 ans, soit une année complète de budget de fonctionnement, si toutes les bonnes fées réunies ce jour ne nous



avaient pas grandement aidés.

C'est donc au nom des enfants et générations futures que je tiens à remercier l'État et M. le Sous-Préfet de nous avoir accordé une aide de 416.000€, de la Région, cher Fabrice, au titre de son souci de préservation de l'environnement et d'accessibilité de nous avoir accordé une aide de 161.000€ et le Département, cher Denis, de nous avoir également aidé au titre de l'équité territoriale pour un montant de 151.000€.

Avant de conclure laissez-moi vous compter cette anecdote.

Comme je le disais précédemment cette rénovation totale a été occasionnée par le souhait d'aménagement définitif d'une 6^{ème} classe. Après 4 ans d'efforts, en plein travaux, nous apprenons au printemps que cette fameuse 6^{ème} classe, cause de tous nos déboires, doit être supprimée pour cause de baisse d'effectifs.

Je veux donc saluer et remercier Monsieur Laurent Noé, Directeur académique, avec qui j'ai pu avoir des échanges les plus constructifs et honnêtes sans tapage ni dérapage, qui lors de cette rentrée nous a permis de rouvrir cette fameuse 6^{ème} classe sans pour autant déroger aux règles d'effectifs nécessaires.

C'est aussi avec joie, Madame la Rectrice que je salue votre présence qui au-delà des universités témoigne de votre attention vis-à-vis de la cellule souche de la scolarité qui commence bien sûr par la maternelle.

Pour conclure, cher Émile Maurin, vous avez eu le souci il y a bien longtemps de prendre en charge l'enseignement pour les plus petits alors que cela n'était pas obligatoire pour les communes. Aujourd'hui, je suis heureux de vous rendre hommage en baptisant cette école de votre nom et de votre vivant et d'avoir su conserver votre héritage tout en le projetant dans le XXI^e siècle et au-delà je l'espère.

Je vous remercie.

Recrutement : Sylvain Sine

Sylvain Sine a pris ses fonctions au 1er septembre 2018. Il remplace Vincent Dumas au poste de directeur des services techniques. Il a en charge le suivi des travaux et l'urbanisme.

Il a travaillé dans le secteur privé en bureau d'étude spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire dans le nord-est de la France et dans le secteur public en tant que responsable du service urbanisme et aménagement d'une commune du Vaucluse.

Réparation du pont du moulin du juge



La barrière et le muret du pont du moulin du juge endommagés par un accident ont été réparés par les services technique. Le CAT les Olivettes a réalisé la barrière.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Rue André Schenk



Le sens interdit provisoire de la rue André Schenk a été supprimé suite à la fin des travaux de réhabilitation de l'école maternelle. Par ailleurs, afin de ralentir la vitesse excessive sur cette rue, une priorité à droite a été instaurée avec le chemin de l'école maternelle et non un stop comme c'était le cas jusque-là.

Parking de l'école Josette Roucaute



Un sens de circulation a été mis en place sur le parking de l'école Josette Roucaute. Les véhicules ne peuvent plus sortir et entrer des deux côtés. Merci de respecter l'entrée et la sortie unique de ce parking.

Note aux parents. L'école Josette Roucaute a la chance de bénéficier de deux grands parkings contrairement aux deux autres écoles de la commune. Pour la sécurité de vos enfants, il est demandé de les utiliser. Le stationnement sur la route ou derrière le bus sont interdits

Mise en place de panneaux d'affichage



Une première série de 4 nouveaux panneaux d'affichage réalisés par le CAT les Olivettes a été placée dans la commune. Les secteurs d'implantation sont les trois écoles et le complexe sportif et culturel Maurice Saussine. La fabrication et l'installation d'autres panneaux est prévue en 2019.

Travaux de peinture



Les portails des cimetières de la Jasse et du village ainsi que les grilles du monument aux morts ont été repeints.



Remise en état de la cour du pôle enfance jeunesse et de la salle de danse

Suite à la fin des travaux de réhabilitation de l'école maternelle, les services techniques ont procédé, dans l'été, à la remise en état de la cour du « pôle enfance jeunesse ».

Les algécos ont été déménagés et évacués. Des travaux de terrassement, de plomberie et de nettoyage s'en sont suivis. La salle de danse qui accueillait la



classe de petite section a également retrouvé son miroir et ses barres d'exercice pour permettre le retour de l'association de danse le mercredi toute la journée..



Projet de reconquête maraîchère de la Lègue et d'amélioration de la lutte contre le risque d'inondation

La commune de St Hilaire de Brethmas a été marquée entre 2010 et 2015 par une diminution de 65% du nombre d'exploitations agricoles, s'accompagnant d'une diminution de 30% de la surface agricole utile. D'autre part, chacun sait que notre commune est fortement impactée par les risques d'inondation par submersion lors d'épisodes pluvieux intenses.

Les élus, en convergence avec les habitants de commune concertés lors des ateliers citoyens, ont la volonté de restituer la vocation maraîchère des terrains du secteur de la Lègue. Cette reconquête aurait une double vocation, la fourniture en circuit court de fruits et légumes locaux issus de l'agriculture biologique, mais aussi la réduction du risque d'inondation dans ce secteur couvert par un PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation).

Les acteurs du territoire (chambre d'agriculture, SAFER, SMAGE, Département) ont été sollicités pour connaître leurs attentes, leurs avis et réaliser un diagnostic.

Le secteur de la Lègue et ses 266 parcelles formant 97 ha appartenant à 105 propriétaires est propice au développement de ce projet.

A partir de tous ces éléments pertinents, un dossier de candidature au Programme de Développement Rural de la région a été élaboré par la commune. Ce projet et sa demande de financement ont été **approuvés au conseil municipal le 02 mai 2018**. La Région Occitanie prononcera le montant d'aide financière via des fonds européens en décembre 2018.

Le programme d'action prévu à partir de janvier 2019 est le suivant:

En 2019 : Mobiliser les parcelles agricoles, identifier un site commercial pour y établir le siège d'exploitation et un site de vente directe, définir à la parcelle les actions de lutte contre les inondations. Pour cela des réunions publiques et des rencontres seront organisées pour informer la population et recenser les propriétaires intéressés. Ces propriétaires pourront vendre, louer ou mettre à disposition leurs parcelles.

Un bilan des parcelles et des bâtiments mobilisables se fera en présence des partenaires du projet.

En 2020 : installer les maraîchers, créer le site d'exploitation et de vente directe, et mettre en œuvre la lutte contre les inondations.

Mme Julie MARECHAL; DGS de la commune ingénieure agronome de formation, animera et mettra en œuvre ce programme d'action en collaboration avec les élus et les partenaires du projet.



Livret Risques Majeurs édité par la Mairie

La poursuite du Zéro phyto

La commune de Saint Hilaire de Brethmas s'est engagée dans une démarche afin de réduire l'usage des pesticides, en élaborant un Plan d'Amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH). Rappelons, que cette transition permet de créer un cadre de vie agréable et sain, de préserver les milieux aquatiques et économiser la ressource en eau, mais aussi d'être exemplaire auprès des habitants.

Afin de vous inciter à ne plus utiliser d'herbicides pour détruire cette flore spontanée, mais également à réintroduire ces plantes dans vos jardins, un sentier botanique est en cours de création aux portes du village sur des chemins déjà balisés par l'agglomération (voir pointillés sur le plan ci-dessous).



Ce sentier aura pour vocation de faire découvrir les plantes sauvages adaptées à notre climat et qui résistent aux périodes sèches, le long d'un chemin piétonnier accessible à tous. Des informations permettront de connaître leurs usages alimentaires, pour l'artisanat, et l'industrie (passés et actuels), leurs vertus médicinales, leurs atouts environnementaux et leurs caractéristiques ornementales.

Les panneaux seront financés à 80% par les subventions allouées pour la communication du plan zéro-phyto (agence de l'eau & département). Nous espérons que les premiers panneaux soient installés dès le printemps 2019.

Il s'agit du premier volet d'un projet plus ambitieux qui consiste à créer d'autres sentiers thématiques (géologique, archéologique, historique) et sportifs. Ces sentiers auront pour vocation de proposer aux habitants de la commune et de l'agglomération de randonner dans un cadre naturel d'exception, peu connu, et d'y exercer des activités physiques.



Déplacements doux dans la commune

A partir de l'étude proposée par l'association "Partageons la route en Cévennes", et de l'enquête réalisée auprès de la population, les élus ont identifié plusieurs axes prioritaires pour le développement de la mobilité douce dans notre commune: le chemin des Vignerons, le chemin de St Hilaire à la Jasse, Le chemin de stade, le chemin du Pailleras et la rue André Schenk. Le chemin des Vignerons, ou route départementale RD 280, est la voie la plus utilisée mais également la plus dangereuse. L'aménagement de ce chemin sera traité avec le département du Gard, dans le cadre d'une convention qui doit être signée en novembre 2018. Il financera à 80% une étude sur l'ensemble de cette route (espaces urbanisés et non urbanisés). Les objectifs de cet aménagement sont multiples :

- réaliser un cheminement doux cycliste sécurisé sur l'ensemble de cette route mais aussi un cheminement doux pour les piétons dans les zones urbanisées
- proposer des aménagements routiers favorisant les déplacements des résidents de la commune, et sécurisant au niveau des intersections et des croisements.
- faire une réfection de la voirie.

Un bureau d'études a déjà été choisi, à l'issue de cette prospection, différentes propositions d'aménagements nous seront présentées pour répondre aux objectifs fixés, avec un coût prévisionnel et les différentes phases de travaux réalisées.

Parallèlement, sur les chemins communaux, un dossier a été déposé auprès de l'ADEME pour obtenir un financement de 50% sur les études préliminaires.

La mise en œuvre nécessitera d'autres demandes de subvention. Par exemple, le département peut financer à hauteur de 100% la chaussée en agglomération et de 15 à 25 euros par mètre linéaire de trottoir.

Un échancier permettra la réalisation en différentes phases de ce projet, avec une priorité pour les zones les plus dangereuses.

La lutte contre l'ambroisie

une plante nuisible, envahissante et dangereuse pour la santé.

Pourquoi cette plante est-elle dangereuse pour la santé ?

Cette plante n'est pas considérée comme toxique, le danger pour la santé vient de son pollen très abondant et extrêmement irritant et allergisant. Elle est à l'origine de sévères crises d'asthme, de rhinites mais aussi l'ingestion de pollen peut entraîner des vomissements. On estime actuellement que 20% de la population est touchée par des allergies à l'ambroisie. Si l'infestation n'est pas jugulée, l'observatoire des ambrosies a réalisé un scénario à partir des premières données: 5,3 millions de personnes auraient besoin de soins en rapport avec cette allergie avec un coût total des soins proche des 329 millions d'euros !

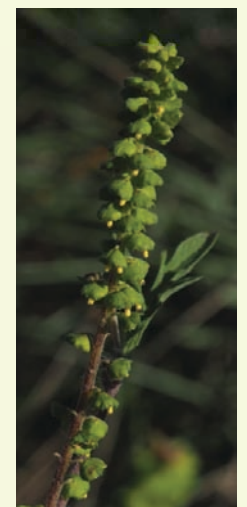
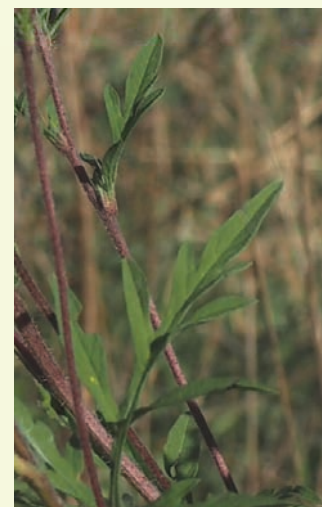
Comment la reconnaître ?

C'est une plante dont les feuilles ressemblent à l'armoise, mais elles ne sont pas blanches en dessous et elles sont sans odeur. Son port est buissonnant en candélabre de 15 à 120 cm avec une racine pivotante. Les épis sont à maturité du mois d'août au mois de septembre et émettent des millions de grains de pollen. Ses tiges rougissent tardivement au moment de sa floraison.

Quelle est la législation actuelle ?

L'ambroisie est une plante nuisible à la santé humaine Code de la santé publique _ Articles 1338. Par conséquent, la lutte contre cette plante est obligatoire, conformément à l'arrêté et au décret en date du 26 avril 2017. Dans le Gard, un arrêté prescrivant la destruction obligatoire de cette plante a été promu afin de juguler sa prolifération et de réduire l'exposition de la population à son pollen.

Lorsque des plants seront identifiés sur des terrains privés, les propriétaires seront informés par courrier, ils devront détruire ces plantes selon la procédure jointe. En cas de défaillance des occupants ou des responsables, le Maire pourra faire procéder à la destruction des plants aux frais des intéressés.



Comment participer à la lutte contre l'ambroisie ?

Sur ma propriété :

Je l'arrache ! Il est important de bien prendre les protections nécessaires pour éviter tous risques sanitaires à savoir : porter des gants et un masque pour ne pas inhaler le pollen.

Hors de ma propriété :

- et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !
- et s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE

Nous espérons que cet article trouvera un écho positif auprès de la population afin de protéger la santé de chacun.

La 6^{ème} classe à l'école maternelle maintenue



Lundi 3 septembre, les 408 élèves de la commune ont pris le chemin de l'école.

On peut noter une augmentation des effectifs tant au niveau des écoles élémentaires que de l'école maternelle. L'objectif des 150 élèves inscrits, fixé par le Directeur d'académie, a été atteint et a permis de maintenir la 6^{ème} classe à l'école maternelle.

Les effectifs scolaires se composent comme ceci :
Ecole maternelle Emile Maurin : 151
Ecole Josette Roucaute : 129
Ecole René Deleuze : 128

Nouvelle recrue



Sylviane PIRAS (à gauche sur la photo), prend la direction des ALP et du développement du volet culturel, social et jeunesse de la commune. Pendant une dizaine d'années, elle a occupé les mêmes fonctions sur la commune de St Mathieu de Trévières dans l'Hérault.

Elle remplace depuis le 18 septembre Romaric Boyer et travaille en partenariat avec Bélinda Arnac, directrice du centre de loisirs.



Passage de la simple garderie aux Activités de Loisirs Péri-scolaires (ALP)



La commune a souhaité mettre en place dès la rentrée un (ALP) accueil de loisirs périscolaire.

Il est agréé par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et financé par la Caisse d'Allocation Familiale. (CAF)

Le matin et le soir, des Accueils de Loisirs Péri-scolaires sont assurés sur chaque école avant la classe, après la classe en maternelle et en élémentaire.

Un programme d'animations et d'ateliers privilégiant une démarche de sensibilisation, de découverte et d'initiation est donné par du personnel qualifié et formé depuis deux ans dans ce but..

Pour consultez, le programme des animations rendez-vous sur www.shb30.com rubrique enfance jeunesse.

Sécurité piétonne pour les maternelles

La commune s'est dotée de filets de passage piétons pour faire traverser les enfants de la maternelle vers la cantine. Ce système amovible est déployé par les ATSEM afin de maintenir les enfants sur le passage piétons et d'éviter les éparpillements.

Rappel sur la restauration scolaire

Depuis la modification par l'agglo, les inscriptions se font exclusivement du mercredi au samedi suivant le planning délivré par Mme Amblard en début d'année.

Vous devez impérativement signaler tout changement du jour, 48 heures à l'avance (inscription ou absence) par mail à va@shb30.com ou par téléphone au 04 66 61 08 04.

Nouveauté dans les transports scolaires des lycéens !



Depuis le 03 septembre 2018, la ligne bus 53 dessert enfin le lycée Prévert de Saint Christol à destination de St Hilaire.

C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine, initié en 2015 par la mairie de St Hilaire suite aux nombreuses plaintes déposées par les familles.

Lors d'une première réunion avec le SMTBA (syndicat mixte des transports du bassin alésien) et KEOLIS, nous avons pu transmettre leurs nombreuses difficultés rencontrées dans l'utilisation du réseau de bus, notamment les collèges et le lycée Prévert en particulier.

Rappelons que suivant la carte scolaire, tous les St Hilairois auraient dû y être scolarisés, ce qui n'a pas été le cas.

A cause d'une mauvaise desserte des transports beaucoup ont fait d'autres choix. Le lycée Prévert et nos enfants en ont été fortement pénalisés.

Nous avons ensuite transmis notre dossier à M. Paul Robert, Proviseur du lycée Prévert, qui nous a rejoint et s'est associé dans notre démarche avec toute son équipe.

Lors d'une nouvelle réunion en 2017 avec Mme Ausset, coordinatrice au SMTBA, nous avons relancé la demande mise en place d'une navette qui ne s'arrête pas à l'entrée de la commune, mais qui la dessert en entier.

M. Jean Michel Perret, Maire a pu appuyer cette demande en comité des Maires.

C'est bien la réussite d'un travail en équipe qui a porté ses fruits.

C'est un bon début, il reste à le continuer car pour l'instant cela ne concerne que les trajets retours de 16h30 et 17h30...

Isabelle Vally Conseillère municipale déléguée

Célébrer et Commémorer



Le maire et 6 sapeurs-pompiers décorés lors de la cérémonie du 14 juillet



Samedi 14 juillet, Jean-Michel Perret, maire en présence de Marie-Christine Peyric, conseillère départementale a décoré de la médaille de la ville six sapeurs-pompiers intervenus dans le sauvetage de Gaëlle Astier, prisonnière de sa voiture lors des inondations de 2014.

Il s'agit du Lieutenant Richard Diguisto - CSP Alès, Lieutenant Alexandre Sugier - CSP Alès, de l'Adjudant/Chef Marc Bonneroy - CS Roquemaure, de l'Adjudant/Chef Samy Ferre - CSP Alès, de l'Adjudant Grégory Marin - CSP Alès et de l'Adjudant Cyril Tillault - CS Génolhac.

A sa grande surprise, Jean-Michel Perret fut à son tour décoré par les sapeurs-pompiers pour avoir, la même nuit, sorti de sa voiture un de ses voisins piégé par les eaux non loin du moulin du juge.



Exposition de photographies sur la grande guerre.

L'amicale des anciens combattants de St Hilaire vous présentera, dimanche 11 novembre, à l'occasion du centenaire, une exposition de photos de la guerre de 1914 / 1918 dans la salle polyvalente du Complexe Sportif Maurice.

30 panneaux prêtés chaleureusement par la FNACA d'Alès avec le dévouement de M. Claude Couder président de L'ULAC et de M. Denis Delenne pour l'amicale retraceront ce conflit qui embrasa le monde entier avec plus de soixante-dix pays concernés.

Des chiffres effarants avec 70 millions d'hommes mobilisés dont 10 millions tués et 20 millions blessés sans oublier les neuf millions de victimes civiles.

Celle qu'on appelle la grande guerre a ruiné tous les belligérants, vaincus ou vainqueurs.

Les témoignages des derniers poilus ont disparu mais le souvenir ne doit pas mourir afin que la der des ders soit vraiment la dernière.



A l'occasion de la clôture de la commémoration de la guerre de 14-18, la municipalité a programmé le Dimanche 11 Novembre 2018 une représentation théâtrale à partir de 10h30 à la salle Louis Benoit.

Les "Contes poilus" de la compagnie Lou Chaleil imaginés par M. Guy Chambrier, mêlent récits et ombres chinoises.

Ces histoires sont tissées entre elles avec les séquences d'ombres, figurines apparaissant furtivement dans un décor désolé, moments fugaces où le piano en dit autant que les mots.

Ce spectacle dure 1h10 ; il a vocation à être « tout public », familial ou intergénérationnel.

Visite du centre de secours principal d'Alès par le CMEJ



Le samedi 23 juin 2018, le Conseil Municipal des Enfants s'est rendu à la caserne des pompiers d'Alès dont le Chef de centre est le Lieutenant-Colonel Thierry MARC.

Au programme de cette matinée, découverte des véhicules de secours et visite de la caserne.

L'Adjudant-Chef Samy Ferre a expliqué la démarche à suivre pour sensibiliser les enfants sur les interventions des services d'urgences. Une rencontre diversifiée autour de valeurs essentielles.



De l'avis de tous, un très beau moment. Un grand merci à nos sympathiques pompiers qui se sont montrés disponibles et souriants malgré leur intense activité.



Cérémonie de bienvenue aux nouveaux habitants

Les nouveaux résidents de la commune ont été accueillis par les associations et le conseil municipal pendant le marché du dimanche matin.

Nouveaux commerces

Julien automobile Self garage Alès



Le Mécano c'est vous ! Vidange, freins, amortisseurs.....Je le fais moi-même. Voilà le concept de Julien Automobile, le garage qui permettra à chacun et chacune de réaliser soi-même les réparations sur son véhicule, afin d'économiser les frais de main-d'œuvre, tout en bénéficiant des conseils du Professionnel.

► **1480, chemin d'Anduze à Uzès**
06 35 27 31 77

EL Wedding Concept Robe de mariée



La boutique EL Wedding Concept a été créée en juillet 2018 par Pauline Landion, créatrice de robes de mariée, de soirée, de cocktail et spécialisée dans la corseterie. Chaque future mariée y trouvera son bonheur, quel que soit le style, la taille et la couleur de robe recherchée.

► **373 Route d'Uzès**
07 68 30 55 30

Nouveau cabinet d'infirmières

Anais Cairety et Laurence Bataille vous informent de l'ouverture de leur cabinet au n°24, résidence de la Jasse. Elles proposent des soins sur RDV au cabinet ou à domicile 7 jours sur 7.

► **06.25.31.06.04**
► **06.03.02.05.74**



Le Monde de Maïkan



Créé et géré par Valentine Rostalski, le monde de Maïkan propose des services de médiation animale.

L'animal joue le rôle de médiateur et crée le lien entre le bénéficiaire et Valentine. Tant chez les particuliers que dans les institutions médico-sociales, la médiation animale vise à apporter un mieux-être à des personnes en situation de fragilité et/ou atteintes d'une pathologie, mais aussi des personnes désireuses d'atteindre des objectifs personnels.

«Les animaux ont clairement une capacité d'approche, de non jugement et d'empathie dont nous sommes loin en tant qu'humain. C'est pour ça qu'il se passe de si belles choses au cours de mes séances, dans un cadre de respect et de bienveillance homme-animal.»

Beauté des Sens



Florence, esthéticienne nouvellement installée à St Hilaire de Brethmas, propose ses services à son domicile (cabine aménagée) ou chez vous, sans surcoût. Soins du visage, beauté des pieds et des mains, ongles, massages... Carte de fidélité, cartes cadeaux.

► **09 53 89 16 64**

Assistante administrative indépendante



Après une expérience de 7 ans dans le tourisme, Céline CHARMASSON – TIBERGHIEU s'est reconverti comme assistante administrative indépendante, elle libère les chefs d'entreprises des tâches chronophages grâce à l'externalisation de leur administration. Membre du Réseau Aadprox

► **06.35.36.54.62**
c.charmasson@aadprox.com

Myriam soins magnétiques



Le magnétisme est une technique de soin naturelle permettant d'apaiser, de soulager et de guérir un grand nombre de troubles physiques, psychiques et émotionnels.

Le magnétisme transmet l'énergie nécessaire au corps pour l'aider à se soulager des tensions, des troubles ou des douleurs.

► **Sur rendez-vous**
au 07 78 10 00 54



Michel Courdil artisan peintre

Nouvellement installé dans la commune, Michel Courdil est artisan peintre autoentrepreneur. Fort d'une expérience en rénovation, Il réalise tous type de travaux en intérieur et en extérieur ainsi que la pose de rangements: placards, cuisine, étagères, etc.

► **06 19 40 60 86**

Brasserie Turtle



Après 5 mois de travaux, la brasserie Turtle a rouvert ses portes au public avec au commandement, Sébastien Penalver, ancien gérant associé de l'établissement en 2003 et sa compagne Adeline.

La brasserie offre le midi, du lundi au samedi, une cuisine traditionnelle, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Différentes animations en semaine et le weekend sont proposées : anniversaire, repas d'entreprise, réunion associative, location de la salle, karaoké et retransmission d'événements sportifs.

► **659, Route d'Uzès**
04 66 07 18 19

Camion de pizza Satanas et Diabolo



Ça chauffe à Saint-Hilaire !

Les avez-vous vus ? Depuis deux semaines sont installés dans notre commune, deux diabolos. Pour les amateurs de pizzas et de poulets rôtis, voici nos nouveaux commerçants ! J'ai nommé «**Satanas et Diabolo**». Si la curiosité vous prend de savoir «qui est qui ?» dans notre duo de pizzaiolos, vous les trouverez tous les dimanches matins sur le marché, place Eugène Daufès (ancienne mairie) où vous seront proposés poulets et pizzas. Ils sont également tous les soirs de la semaine (lundi excepté) sur le parking du complexe sportif devant la salle Louis Benoît de 18h à 22h «pizzas uniquement».

► **06 25 56 77 20**



Une nouvelle saison associative a commencé à Saint Hilaire en septembre 2018. Trois nouvelles associations sont venues se rajouter pour vous proposer une pratique associative culturelle et sportive la plus diverse possible. Après avoir présenté la danse théâtrale dans le dernier numéro de l'Echo, nous sommes fiers d'accueillir Concept dance & Compagnie, association animée par deux anciens danseurs de Boulevard du rock, véritable institution de danse à Alès. De même, créée par des grands noms du sport tels MM. Thierry Pantel ou Vincent Boucena, l'association AATAC s'installe à Saint-Hilaire et vient proposer tous les mercredis matins une école d'athlétisme pour les plus petits (voir encadré).

De grandes associations ne peuvent que donner de grands champions. C'est encore le cas d'Amine Feddal qui vient de remporter le 29 septembre dernier au cirque d'hiver Bouglione à Paris, le seul titre qui manquait encore à son superbe palmarès. Après le titre de champion du monde remporté l'an passé, le voilà champion d'Europe de boxe française.

L'écurie New way est revenue des championnats de France organisés cet été en Seine et Marne avec 4 titres de champion de France en équitation western, 3 qualifications pour les championnats du monde aux Etats-Unis sans compter toutes les places d'honneur obtenues par les membres du club. Un exploit d'autant plus remarquable que figurent souvent plusieurs dizaines de concurrents dans chacune des épreuves. Une mention spéciale à Laura Recurt et François Guyot.

Le dimanche 9 septembre était organisée la 5ème fête des associations. Cette année, tous les stands ont été positionnés tout autour du gymnase afin de réserver un espace central pour les démonstrations. Un grand merci à toutes les associations qui ont pu proposer aux Saint-Hilairois la découverte de leur activité ou un moment de pratique. Des cartes à tamponner avaient été distribuées auprès des enfants scolarisés pour qu'ils viennent pratiquer. Après avoir essayé le tennis, le badminton, l'athlétisme, le crossfit et le football plus de 50 enfants sont repartis avec un lot. A renouveler l'an prochain auprès d'un public encore plus nombreux. Je me permets de vous souhaiter une bonne année associative, qu'elle vous procure des moments de détente, de joie et aussi d'apprentissage.

Sportez-vous bien !

Sébastien Roumigué, l'adjoint aux sports



Amine Feddal (à droite sur la photo) a remporté le titre de champion d'Europe en battant le Russe Narek Babadzhanian à l'unanimité des juges.



L'association Texas country a proposé un cours collectif lors de la fête des associations.



La mairie de Saint Hilaire a été heureuse d'accueillir la 14ème édition des « km sésame » de l'association Sésame autisme Languedoc. 4 parcours proposés : à pied, en vélo, en fauteuil, à chacun son rythme.

Ales Agglomération Terre d'Athlétisme des Cévennes (AATAC).

L'Aatac propose un éveil athlétique et moteur pour les enfants à travers des jeux d'éveil et de motricité ainsi que des ateliers athlétiques.

Cette activité est proposée au complexe sportif Maurice Saussine, le mercredi de 10h30 à 11h pour les baby (enfants nés en 2014 et 2015) et de 10h30 à 11h45 pour les enfants nés entre 2010 et 2013.

► **Vincent Boucena Badon,**
président, 06 33 37 91 57.

Concept Dance & Compagnie.

Basée sur des ateliers animés par Véro, Chris et Kiki, l'association propose du perfectionnement en danse rock, salsa (minimum 2 ans de cours) et du west coast swing (niveau débutant). 6 heures de cours sont dispensés les mardis et jeudis soirs de 18h30 à 21h30 au pôle enfance jeunesse (178, rue André Schenk).

► **Christophe 06 08 64 04 89**
Kiki 06 51 52 70 44



Pascal Atger,
l'adjoint à la Culture

Les feuilles qui tombent, les colchiques qui fleurissent comme dit la chanson, la rentrée scolaire ; Ne serait-il point temps de faire le bilan des animations depuis la parution de notre dernier écho ?



La salle des voûtes a été occupée à plusieurs reprises par l'association « L'art pur des Cévennes » qui nous a proposé des expositions intimistes et de qualité. J'espère que ce partenariat avec la mairie et le comité des fêtes se poursuivra dans les années à venir.

Musique



Cette année encore SAINT HILAIRE a dignement fêté la musique avec 2 soirées au programme : une à la Jasse organisée par notre dynamique comité des fêtes et dont la météo capricieuse n'a pas refroidi l'enthousiasme, la deuxième sur la place Eugène DAUFES consacrée à la chanson française.

Semaine Bleue 2018



Visite du musée du vieil Alais, concours de belote, patchwork et thé dansant ont animé cette semaine.

Orgues de Barbarie



Dans un registre tout à fait différent le 2ème rassemblement d'Orgues de barbarie organisé de main de maître par Dany Thiery en partenariat avec la municipalité, Reliance et le comité des fêtes, nous a permis d'accueillir des tourneurs de manivelle venus de la France entière et même de l'étranger (SUISSE) lors du dernier week-end de septembre. La municipalité a offert un petit souvenir aux artistes qui ont joué bénévolement tout au long de cette sympathique manifestation. Je tiens à remercier les entreprises et les particuliers qui ont participé à l'organisation, à savoir : les établissements COUDENE, la cave d'EUZET, M. COMBES, apiculteur, ainsi que M. CRESPIY qui a mis à disposition des gîtes pour accueillir les artistes.

Photo



Enfin tout récemment le Salon de la photo, tel le Phoenix a pu renaître de ses cendres grâce à la volonté conjointe de la mairie d'une photographe installée à SAINT HILAIRE et toujours de quelques bénévoles. Cette manifestation comme bien d'autres citées plus haut sera renouvelée l'année prochaine.

Fête de la châtaigne



Châtaignes grillées et une daube au déjeuner ont régalé les visiteurs du marché de producteurs.

Mondial

En prélude à la victoire des bleus en coupe du monde de football la soirée du 13 juillet a connu un vif succès avec son traditionnel feu d'artifice suivi du non moins traditionnel bal.

Salon des arts

Je vais avoir maintenant le plaisir de vous annoncer le programme du prochain **salon des arts** qui aura lieu **du 16 au 30 novembre 2018** :



- Les 17 et 18 novembre salle polyvalente salon cévenol des peintres et des sculpteurs
- En même temps salle Louis Benoit salon du livre avec une vingtaine d'auteurs



- Samedi 17 à 20h30 concert Una storia au temple entrée libre. Pour mémoire ce quatuor féminin nous avait enchantés en 2014 et j'invite tous ceux et toutes celles qui n'avaient pas eu la chance d'y assister à nous rejoindre
- Le 24 à 20h30 concerts TERRA MEMORIA à la salle Louis benoit
- Et enfin le 30 toujours à la même heure la troupe de théâtre « ANTAGONIE » nous proposera sa dernière création : COUPS DE CISEAUX de Magali DESPEYROUX



Au risque de me répéter je terminerai en rappelant que l'organisation de toutes ces manifestations n'est possible que grâce au concours de nombreuses associations dont le comité des fêtes qui fait un travail énorme et de qualité pour l'animation de notre commune. Je n'oublierai pas non plus les services municipaux qui sont d'une aide ô combien précieuse.

Je vous donne rendez-vous lors de ces manifestations culturelles festives et conviviales.

Culturellement votre, Pascal ATGER

Soutenir les "aidants"

La plateforme d'accompagnement et de répit **les jardins de Saint Hilaire**



La Plateforme de répit s'adresse aux proches aidants des personnes atteintes de démences de type Alzheimer, maladie de Parkinson, sclérose en plaques ou en perte d'autonomie. L'équipe est composée de Mme GRENIER Marina, infirmière coordinatrice de la plateforme, de Mme TUECH Malorie, psychologue et de Mme OLLIER Sophie ergothérapeute.

Ses missions

- Un soutien individuel : entretiens psychologue, conseils ...
- Un soutien collectif : groupes de paroles pour échanger et se soutenir autour des mêmes problématiques, relaxation ...
- Un répit : Activités et ateliers divers à destination des aidants. Activités pour le couple aidant/aidé. Des temps de répit sous la forme d'un relais à domicile sur une demi-journée ou plus pour permettre au proche de s'absenter.
- Un hébergement temporaire, un accueil de jour, en fonction des besoins de l'aidant et de la personne qu'il accompagne.
- L'éducation thérapeutique :
Les conduites à tenir : gestion de l'agressivité, adapter sa communication, aménager l'environnement aux contraintes de la dépendance ...

Ce service est totalement gratuit.

Cette plateforme est adossée à l'accueil de jour de l'EHPAD Les Jardins de St Hilaire, 131 chemin Camp Ardon 30560 Saint Hilaire de Brethmas. Du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 17h

► 04 66 60 68 60 / Mail : pfr@jsh.fr



Distribution des colis de Noël

Les membres du conseil municipal distribueront les colis de Noël aux personnes de 80 ans et plus entre le 3 et le 14 décembre 2018.

Allocation jeunes étudiants et demandeurs d'emploi

Comme les années précédentes, le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle l'attribution des allocations aux demandeurs d'emploi et aux jeunes étudiants ou en formation. Elles sont versées en fin d'année. Les Saint-Hilairois concernés par ces dispositions sont priés de bien vouloir s'adresser au CCAS en mairie (04 66 61 33 59) et de déposer leur dossier avant le 23 novembre 2018.

Voyage à Gréoux-les-Bains

Pour la seconde fois, le Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec l'ANCV a organisé un séjour à Gréoux-les-Bains pour les seniors Saint Hilairois. C'est un groupe sympathique et dynamique qui est parti passer quelques jours de détente en Provence. Farniente au bord de la piscine, visite de la région et gastronomie étaient au programme.

CEVENNES MOTOCULTURE
UNE EQUIPE DE PRO
SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS : 04 66 30 15 00
CONNAUX : 04 66 82 42 63
ALES@CEVENNESMOTOCULTURE.COM

Ales DISCOUNT
Peinture
Outillage
Literie - Poterie
Route de Nîmes
ST HILAIRE DE BRETHMAS
04 66 78 98 16
www.alesdiscount.fr

point S
PNEU GEOMETRIE VIDANGE FREINAGE
AMORTISSEUR REVISION ECHAPPEMENT CLIMATISATION
POINT S ROUVEYRAN
1482, ancienne route de Nîmes - 30560 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS
Tél. 04.66.61.33.30

Ales Broderie
Vente et marquage textile
Broderie · Hlogage
T.Sérigraphie
Cadeaux d'affaire
Publicité adhésive - CV - Flyers
www.alesbroderie.com • 04 66 60 63 44 - 06 49 40 84 76
395 route de Nîmes - 30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS

Déconstruction Automobiles Ruegger
www.carcasse.net
dar30@orange.fr

Groupe**«Initiatives pour Saint-Hilaire de Brethmas majorité municipale»**

Garantir la libre expression a un prix !

Le groupe majoritaire a décidé pour cette édition un peu particulière, de laisser la place aux autres groupes politiques pour s'exprimer.

En effet, la division d'un des groupes minoritaires en deux (Saint-Hilaire Avenir) a posé la question de la répartition de l'espace réservé à chaque groupe dans cette page.

Pour garantir l'expression libre de chacun, notre groupe cède sa place pour ce numéro.

Au prochain numéro, chaque groupe devra écrire un texte plus court pour que tout le monde puisse s'exprimer.

On pourra tout reprocher à notre équipe, mais sûrement pas de manquer de sens démocratique. Bonnes fêtes à toutes et à tous. Et à bientôt dans le village.

Groupe St Hilaire Avenir

Les vacances se sont achevées, la rentrée est derrière nous.

Nous nous réjouissons pour les enfants et les enseignants de la réouverture de l'école maternelle, après quatre ans de trop longs et coûteux travaux. Cette école créée par Emile Maurin portera désormais son nom et nous le félicitons.

Des dysfonctionnements apparaissent déjà rapportés par l'équipe pédagogique (+ 7975 euros pour des travaux liés à des problèmes d'humidité). Ses membres viennent d'ailleurs d'être qualifiés d'«enfants gâtés à qui on offre un beau joujou» lors du Conseil municipal du 12 septembre par notre maire Jean-Michel Perret qui, manifestement, n'accepte pas la critique ! Parents, directrice et enseignants apprécieront...

Nous dénonçons la propagande entretenue sur les réseaux sociaux par notre édile ! A le lire et même s'il ne fait rien, il est spécialiste en tout et on lui doit tout. La Majorité se contente de gérer la ville comme un centre de vacances et d'animation ! Le maire administre la commune en augmentant encore et toujours les charges de personnel, alors qu'il serait urgent d'investir dans d'autres domaines ! Il n'y a qu'à voir l'état des routes, des ruisseaux, des bâtiments et édifices publics... Désarroi et colère chez les St Hilairois... Est-ce aussi la raison des nombreux départs dans l'équipe majoritaire (démissions des élus) et de cinq départs au sein du personnel municipal... Signes de désaccord ? Gestion hasardeuse, voire calamiteuse ? Nous sommes en droit de nous interroger...

Nous pointons aussi du doigt la marginalisation de la Commune dans l'intercommunalité, enfermant ainsi les Saint-Hilairois sur eux-mêmes, à l'heure où la mutualisation des moyens s'impose !

La loi NOTRe, nouvelle étape de décentralisation que porte la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, a pour premier objectif de simplifier l'organisation des collectivités territoriales et leurs différentes compétences. En assouplissant le transfert des compétences eau et assainissement aux Communautés de communes et d'agglomérations, elle permet de fusionner les moyens techniques et financiers et de générer ainsi des économies.

C'est le sens de notre vote, lors du conseil municipal du 12 septembre 2018. Si ce transfert se fait parfois à marche forcée, nous ne pouvons aller contre le sens de l'Histoire, dans l'intérêt de Saint-Hilaire. Nous pouvons alors nous étonner des cris indignés de Monsieur le Maire, dénonçant ce transfert des compétences, alors qu'il n'en utilise pas pour développer et gérer correctement la commune !!! « Paraitre et ne pas agir », telle pourrait être sa devise.

Dernière minute, une prison à St Hilaire ! Si les élus majoritaires se félicitent les St Hilairois semblent plus mitigés. Un projet pertinent pour notre maire avec 300 emplois à la clé, on croit rêver !

Alors qu'il a fait capoter un projet haut de gamme, valorisant en terme d'image, de notoriété et créateur d'emplois, il se réjouit d'une prison d'Etat qui « n'apportera rien à la commune en matière de taxes » précise-t-il et qui accolera à jamais le nom de notre territoire à celui d'un établissement pénitentiaire. Un emploi dans une prison est lié à la réussite d'un concours et on ne voit pas comment il pourrait y avoir des emplois réservés aux St Hilairois ! Plutôt des nuisances à venir... Un dossier à suivre !

Agir pour Saint-Hilaire, c'est être à l'écoute permanente de

ses habitants. La qualité de vie au sein de notre village est réelle et nous voulons la préserver ET la dynamiser. Elus d'opposition, nous continuerons à défendre ces valeurs, à poursuivre ces objectifs et à être présents aux futures échéances électorales !

Sylvie GALTIER, Maryse BAUDRY-BOURGUET
Et le groupe Saint-Hilaire Avenir
06-67-73-00-90

UNE VOLONTE POUR ST HILAIRE

Cher(e)s administré(e)s,

En cette période de rentrée, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants. Une excellente année scolaire pour tous les élèves de la commune et une pensée particulière pour les enfants qui intègrent enfin l'école maternelle, laissant derrière eux les « algécos » étriqués et inconfortables. Nous espérons que ces nouveaux locaux leur apporteront toutes satisfactions. Merci aux parents et enseignants, qui durant près de quatre ans ont accepté de vivre ces moments difficiles en l'attente de la fin des travaux, sans cesse reportée.

Bonne rentrée également à tous dans la reprise de leurs activités, ou dans leur vie associative.

Les associations de la commune participent pleinement à l'animation du village, sans leur engagement, bon nombre de manifestations ne verraient pas le jour. Cet engouement entraîne une surpopulation dans les locaux municipaux, nous interrogeant sur l'accueil de nouveaux groupes associatifs dont le siège social est hors de notre commune. Qui paiera les frais ?

INCIVILITES/SECURITE : Outre le désagrément causé par le passage des gens du voyage, les riverains proches des salles L. Benoit et M. Saussine se plaignent des tapages nocturnes aux alentours de ces lieux. Le Maire est garant de la sécurité des habitants, pourtant il ne daigne pas remplacer le policier municipal parti à la retraite.. Prendra-t-il alors la double casquette ?

Le manque de démocratie de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 Août 2015, nous impose de voter des transferts de compétences étant déjà actés et qui rentreront, quel que soit le résultat du vote, en fonction à une date qui est fixée ! Le transfert assainissement déjà effectué, le transfert eau potable se fera automatique le 1er janvier 2020. Ces délibérations posent questions sur l'utilité d'un conseil municipal auquel il ne restera bientôt plus que les compétences de l'état civil... et des cimetières.

PRISON : Bien que conscients du manque de locaux pour la population carcérale, nous nous opposons fortement à cette construction monumentale à proximité d'une zone urbanisée...

Cet édifice se ferait sur le territoire de la commune... Triste nouvelle pour les Saint Hilairois qui verront leur ville synonyme de prison ; Sans compter les nuisances pour les riverains, nous dénonçons cet espace qui n'est pas gratifiant et qui va forcément apporter une perte de valeur de nos terrains et habitations.

Lorsque les communes françaises de Fresnes ou de Fleury-Mérogis défraient la chronique, c'est toujours à cause d'un évènement survenu dans leurs prisons ! Les élus de tous bords sont parait-il satisfaits de ce choix ? Notre 1er magistrat est heureux de la création de 300 emplois, oubliant de préciser qu'il s'agit d'emplois de fonctionnaires, saisisant l'occasion de venir travailler dans un établissement neuf. Pour les perplexes, voir le reportage de LCI du JT de 13 H du 29/03/18 sur l'enfer des riverains de la prison des Baumettes...

Aussi, Monsieur Le Maire, nous vous demandons l'organisation d'une consultation locale pour ce projet qui impactera d'une façon importante la qualité de vie de notre commune.

Le bilan de l'équipe municipale se limiterait-il à :

- L'abandon du projet Ecosite des Hauts de St Hilaire porteur d'emplois et de rentrées financières pour la commune.
- La demande d'accueil de la prison sur notre territoire....
- La possible installation de l'aire des gens du voyage ??....

Lucidité, efficacité, disponibilités à votre service !

Didier CROZE 06 66 61 36 29
Simone TEISSIER 06 88 64 14 47

Groupe**Osez Saint Hilaire Autrement**

Bonne nouvelle, après 4 ans, la rénovation de la maternelle est enfin achevée. Inutile de vous rappeler qu'il s'agira du seul chantier d'envergure de la mandature.

A partir du 1 janvier 2020, la gestion de l'assainissement et de l'eau sera transférée aux intercommunalités. Il s'agit d'une directive nationale qui nous est imposée.

De manière caricaturale Mr Perret nous reproche une position pro aggro et s'attribue le bénéfice de la gestion en régie communautaire.

Pour mémoire la communauté des communes du Grand Ales (à l'époque) est née en 1993. Notre commune faisant partie de la première couronne de la ville d'Ales, l'esprit communautaire prend tout son sens dans le développement des infrastructures, dans les gestions des moyens, dans l'optimisation des coûts, du partage des risques et ce, quelque soit le président.

Lors des municipales en 2014 nous nous étions positionnés dans ce pragmatisme économique intracommunautaire notamment pour la gestion de l'eau.

Mr Perret préfère partir dans une opposition de principe parce qu'il ne partage pas la même sensibilité politique que le Président de l'Agglo.

Et qu'il ne nous parle pas de vouloir garder la main sur son urbanisme car à ce jour nous sommes sous tutelle du Préfet et de fait nous ne décidons rien! Souhaitons sortir au plus tôt de cette situation si le PLU voit enfin le jour.

De plus en plus de nouvelles associations trouvent refuge sur notre commune. A croire que les bénévoles St Hilairois qui œuvrent depuis des années au quotidien, ne sont pas à la hauteur, à moins que cette multitude d'association ne servent qu'à masquer l'immobilisme chronique de cette majorité.

Encore une fois les gens du voyage ont occupés de façon illégale le complexe sportif sans difficulté. Nous sommes probablement la commune la plus accueillante du bassin alésien ou référencée comme commune à squatter tant l'accès est aisé.

Ces derniers mois la commune a enregistré de multiples départs d'agents territoriaux, là aussi cela soulève des interrogations sur les rapports avec l'équipe dirigeante et ce besoin de changer d'«air».

L'annonce de l'implantation de la prison par notre maire a crée beaucoup d'incompréhensions dans le village.

Le 06 mars 2018, sur Objectif Gard, Mr Perret se gargarise d'avoir donné son aval pour accueillir la prison. Lors de ses interventions sur France 3 et sur Objectif Gard, il semble favorable en pointant le cote économique mais au vu des réactions, il nuance ses propos au fils des jours.

Sur ce projet il ne s'insurge plus sur le bétonnage de zone agricole («un secteur qui s'y prête véritablement»).

Sans remettre en cause l'utilité d'une prison, finissons par une note d'humour: Nous souhaitons un 18 trous nous aurons ceux qui vont au trou!!!

Stéphanie BRINGER, Serge COSTE, Patrick GUY
06.11.13.58.42

Etat civil

de avril à septembre 2018

naissances

Matéo CASTILLO PIERI, né le 12 avril
Emma, Elisa VARAUD, née le 18 avril
Layla BEZGOURI, née le 02 mai
Victoria, Hanya Cai Juliette ALLÈGRE, née le 14 mai
Maëlys, Gisèle, Nadège FRANCE née le 20 mai
Jessim REMOUCHE, né le 18 juin
Shana, Lilou POPINEAU COQUARD, née le 25 juin
Louiza, Evelyne OUHNI, née le 03 juillet
Thalia RODRIGUEZ, née le 24 juillet
Lina HAULTCOEUR, née le 25 juillet
Léa, Louise JOUTARD, née le 27 juillet
William, Pierre, Bernard BONNAUD, né le 09 août
Osmanefe DURSUN, né le 18 août
Aymeric, Jean, Lucien BOUCHON, né le 07 septembre
Layana LJUBICIC, née le 18 septembre
Milo, Cristiano NAIZOT né le 28 septembre
Lara, Jeannine, Geneviève AURIEL THÉVENOT, née le 30 septembre

Nous présentons nos meilleurs vœux aux parents et longue vie aux bébés

mariages

Renaud, Pierre, Camille CHALULEAU et Florence, Geneviève CHAMPETIER, le 14 avril
Nicolas, Julien ACARIE et Virginie, Françoise DUMAS, le 14 avril
Maurice, Claude LEGRAND et Béatrice, Roberte, Marie-Louise BLANCHET, le 19 mai
Florent DRESAR et Angèle, Nadine, Jeannine PUDEPIÈCE, le 19 mai
Malek BOUKHELIFA et Nora Louisa BENMAMMAR, le 19 mai
Matthieu BERTRAND et Clémence, Marie, Michèle BAILLY, le 02 juin
Mathieu, Pierre GRESSE et Dorinne BADURA, le 02 juin
Fernando, Leonardo SANCHEZ MOSQUEDA et Léa, Valérie, Aurélie, BEGUE, le 02 juin
Loïck, Alexandre TREMOLIERE et Samantha, Olivia, Myriam OLMOS, le 23 juin
Roger MERLE et Emilie, Julie PIBAROT, le 23 juin
Christian, Louis MOULIN et CHAPON Denise, le 11 juillet
Guillaume COSTANZO et Morgane Corinne CABEZA, le 21 juillet
Gaël, Jean-Yves, Aimé GIRARD et Nathalie TOULZE, le 21 juillet
Alain MANTE et Jocelyne, Anne Marie, Christiane GENDRE, le 23 août
Saed NIANE et Yasmine Nasrine TIZI OUALOU, le 08 septembre

Sincères félicitations aux nouveaux époux.

décès

Henriette, Françoise, Marie, Gabrielle MERLE veuve AMADORI décédée le 10 avril
Jean-Louis TESTUT, décédé le 27 avril
Claude, Louis, Emile MARIGOT, décédé le 27 avril
Raymonde, Henri PIALAT veuve CHAMPETIER, décédée le 03 mai
Serge, Robert POUSSIN, décédé le 04 mai
André, Louis SAINT-MARTIN, décédé le 11 mai
Michel, Lucien DEL AGUILA, décédé le 12 mai
Maxime, Eugène, Louis PAGÈS, décédé le 20 mai
Sandrine, Fabienne MIELGUES, décédée le 20 mai
Jean-Pierre BEROUD, décédé le 02 juin
Jean, Nicolas, Franck BOUBLICK, décédé le 04 juin
Antoine, Michel IAQUINTA, décédé le 09 juin
Elise, Rose DELENNE épouse WIECZOREK, décédée le 12 juin
Aimé, Alphonse, Victor BRUNEL, décédé le 22 juin
Raymonde, Jacqueline, Edwige REICH veuve CORBI, décédée le 02 juillet
Marinette, Fernande, Paule AMOUROUX veuve BRUNEL, décédée le 07 juillet
Serge, Yvon GNILKA, décédé le 13 juillet
Daniel, Joseph, Victor LOUCHE, décédé le 05 août
Rémy, Paul CRESPIN, décédé le 05 août
Christian CAUMER, décédé le 10 août
Paulette, Marie ODOUL épouse BRAI, décédée le 13 août
Violette GUZMAN veuve RICATTI, décédée le 14 août
Jean Louis BOURGUIGNON, décédé le 24 août
Auguste, Casimir, Clarissin DUMONTEIL, décédé le 24 août
Huguette, Henriette BENOIT veuve FAVIER, décédée le 12 septembre
Eliette, Jeanne CLÉMENT veuve RODIER, décédée le 28 septembre

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.



4328 habitants - 1390 hectares

Préfet : **Didier LAUGA**
Sous-préfet d'Alès : **Olivier DELCAYROU**

Mairie de St Hilaire de Brethmas
Tel. : 04.66.61.33.59 / Fax : 04 66 61 02 05
E-mail : mairie@shb30.com
Site internet : **www.shb30.com**
Bureaux ouverts tous les jours de :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
et un samedi par mois

Directrice générale : **Julie MARECHAL**

Service administratif :
Nathalie ALLIGNOL, Valérie AMBLARD, Corinne BERTRAND, Séverine DISCOURT, Sabine GARCIA, Nancy OBEJO, Patricia PEYRE DE LESCURE, Cédric PHILIPPOT, Mireille POPLAWSKI, Nathalie PRATLONG, Solange VEIRUN

Service jeunesse :
Sylviane Piras

Service technique :
Patrick BEIX, Fabrice BRUN, Dominique DOCQUINCOURT, Sylvain SINE, Christian GARDIES, Didier LARNAC, Patrice LEVILLAIN, Christophe MARTIN

Service Ecoles :
Sabrina BRINGER, Julie FRANZA TEULE, Emilie HALARD, Nathalie PEREZ, Delphine RIGAUD, Gisèle VIOLA

Service cantine :
Véronique BONNET, Christelle CRESPIY, Catherine DEOCAL, Halima FEDDAL, Maryse MOREAU, Emilie TEISSIER, Rachel TOMMASI

Service d'entretien :
Sophia MAGRO, Corinne RUIZ, Michèle VIC

Le maire et les élus se tiennent à votre disposition sur rendez-vous.
Contact : 04 66 61 33 59

Jean-Michel PERRET, maire

Rémy OFFREDI, maire-adjoint aux finances et développement économique

Pascal ATGER, adjoint à la culture et aux festivités:

Evelyne RICHARD, adjointe aux solidarités

Sébastien ROUMIGUIE, adjoint aux sports

Cathy BRUSSET, adjointe à la participation citoyenne

Jacky MIALHE, adjoint aux travaux

Mერიem LAMARTI, adjointe à l'éducation

Nicolas FERRIERE, conseiller délégué à la communication et aux relations institutionnelles

Claudie HUGUET CARMONA, conseillère déléguée à l'environnement

Bernard VEIRUN, conseiller délégué à l'animation intergénérationnelle et la vie associative

Isabelle VALY, conseillère déléguée à la petite enfance

Médecins

Dr FRANZETTI : 04 66 30 45 41
Dr CROS-DELPON : 04 66 78 89 58
Dr SAPEDE : 04 66 61 31 51

Orthophoniste

Isabelle LEBLOND : 04 66 30 95 41
Sophie MALICOT : 04 66 78 85 92

Podologue :

Thomas CARMONA : 07 61 25 43 27
L'Empreinte d'Aurélie : 06 60 17 61 02

Psychanalyste

Françoise GHIENCE : 04 66 55 80 68

Psychologue clinicienne

Danielle HUYNH : 06 40 60 52 03

Infirmiers - infirmières

Laurence BATAILLE : 04 66 61 05 18
Leila BOUROUANE : 04 66 61 05 85
Christine CHEYREZY : 04 66 86 34 31
Boris GRASSET : 06 15 77 63 42
Marie-Christine HALLE : 06 78 58 52 70
Karine LAURET : 06 79 94 72 91
Virginie MOISE : 06 59 58 31 44
Annie PUECH : 06 83 52 02 34
Sylvie LAURIOL : 04 66 61 00 65
Christine ROCHE-ROBERT : 04 66 30 16 82
Myriam ANTEZAK : 06 71 60 94 38
Charlène MOURRE : 07 87 69 35 26

Pharmacies

CHAINIEUX : 04 66 61 05 81
LE COSTOEC : 04 66 30 13 08

Masseurs - Kinésithérapeutes

Philippe SIDAOU : 04 66 56 62 50
Jean-Marie VELTZ : 04 66 78 60 79

Dentistes

Sophie WATTEAU & Jean-Louis ROBERT :
04 66 86 90 05

Vétérinaires

Olivier JOUANEN & Fabienne TENDEL :
04 66 56 83 83

Ambulance-taxi

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77
TAXI LA BOURGADE : 06 82 65 22 73

Pompes funèbres

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77

Divers

La Poste : 04 66 61 35 27

Maison de retraite

«Les jardins de St Hilaire» : 04 66 60 68 60

Halte-garderie

«La clé des Champs» : 04 66 24 48 01

Permanences de l'assistante sociale :

En mairie tous les jeudis sur rendez-vous.

Contact permanent au 04 66 86 16 52

Alès Agglomération : 04 66 78 89 00

Objets encombrants :

0800 540 540 (Numéro d'inscription).

Ramassage **GRATUIT**

tous les 3^{ème} mardis du mois

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

L'écho de Saint Hilaire

Rédacteur en chef :

Nicolas FERRIERE

Directeur de publication :

Jean-Michel PERRET

Rédaction et conception :

la commission communication,

le chargé de communication

Cédric Philippot et Vriens Design

Photo :

VF photographe (Viviane Favant) avec tous nos remerciements pour notre reporter de la vie communale.

Régie publicitaire et impression :

Société Com'Impact



AGENDA

CHAQUE SEMAINE

- ▶ **Marché du dimanche matin** au cœur du village
- ▶ **Marché aux puces du samedi matin** sur le parking de la mairie et de l'école Josette Roucaute

LES LOTOS

DANS LA SALLE POLYVALENTE DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

- ▶ **Dimanche 25 novembre à 14h30**
Société de Chasse « La Saint Hubert »
- ▶ **Dimanche 16 décembre à 14h30**
Omnisports Football la Jasse/St Hilaire
- Loto de la paroisse
- ▶ **Dimanche 20 janvier à 14h30**
Salle Louis Benoit du Complexe Sportif Maurice SAUSSINE
- ▶ **Dimanche 10 février à 14h30**
APE Josette Roucaute

VIDES GRENIERS ET BOURSES AUX JOUETS

DANS LA SALLE POLYVALENTE DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

- ▶ **Samedi 24 novembre de 8h à 16h**
APE de l'école René Deleuze
Inscriptions 06 06 57 24 04
Buvette et petite restauration
- ▶ **Dimanche 2 décembre à partir de 8h**
APE de l'école Josette Roucaute
Inscriptions
06 29 64 26 77 ou 06 82 03 29 54
Buvette et petite restauration

NOVEMBRE



Commémoration du centenaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale

- ▶ **Dimanche 11 novembre**
A l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, la municipalité en partenariat avec l'amicale des anciens combattants de Saint Hilaire de Brethmas organise plusieurs actions le dimanche 11 novembre 2018.

A partir de 9h **30 toiles** ainsi que des vestiges de la guerre seront installés dans le gymnase du complexe sportif et culturel Maurice Saussine.

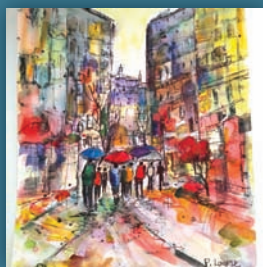
10h30 Un **spectacle** de 4 contes et théâtre d'ombres chinoises sera donné par la compagnie Lou Chaleil dans la salle Louis Benoit. Entrée libre.



12h15 La **cérémonie** commémorative débutera avec la lecture de messages par le Maire et les Anciens combattants et sera clôturée par un dépôt de gerbe et la Marseillaise.

13h Le traditionnel **repas** dansant des anciens combattants clôturera cette journée.

- ▶ **Jeu 15 novembre à 18h30**
* **Réunion d'organisation du Téléthon**
Appel à toutes les bonnes volontés pour participer au téléthon 2018
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL EN MAIRIE



- ▶ **Du 16 au 18 novembre**
* **5^{ème} Salon des arts**

- ▶ **Vendredi 16 novembre à 19h**
* **Vernissage**

SALLE POLYVALENTE DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL MAURICE SAUSSINE

- ▶ **Samedi 17 et dimanche 18 novembre de 10h à 18h**

* **Expo**
Salon des peintres et des sculpteurs cévenol et de la galerie du peintre d'honneur : **Patrice Layre**
SALLE POLYVALENTE DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL MAURICE SAUSSINE

* **Salon du Livre**
Rencontre avec une vingtaine d'auteurs, vente et signature de leurs dernières œuvres : Geneviève BRETON, Mireille PLUCHARD, Marinette MAZOYER, Jacky DUPONT, Gérard TEISSIER, Christian LABORIE, Jean-Claude GUIBOREL et Alain BOURAS + Charles Cieters + Gérard Denegri
SALLE LOUIS BENOIT DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL MAURICE SAUSSINE

- ▶ **Samedi 17 novembre à 20h30**

* **Concert** UNA STORIA
TEMPLE DE SAINT HILAIRE

- ▶ **Samedi 24 novembre à 20h30**

* **Concert** Chorale Terra Memoria et les canards sauvages
SALLE LOUIS BENOIT - ENTRÉE LIBRE

- ▶ **Vendredi 30 novembre à 20h30**

* **Théâtre** les Inattendus
Compagnie les Inattendus présente coups de ciseaux par Magali Despeyroux
Comédiens : Nell Bonnet, Peter Dazzi, Christine Denni, Pelagie Sanchez et Philippe Verdelhan
SALLE LOUIS BENOIT - ENTRÉE LIBRE

DECEMBRE

- ▶ **Samedi 1^{er} décembre à 20h**

* **Soirée Salsa, Kizomba, Rock**
Auberge espagnole (boissons, sucré ou salé) Entrée 5€ - Contact : 06 32 03 98 11
SALLE LOUIS BENOIT

TELETHON 2018

- ▶ **Samedi 8 et dimanche 9 décembre**

* **Grand marché de Noël en nocturne**
Présence du père Noël sur le marché
Lâcher de ballons du conseil municipal des enfants
L'ensemble des recettes sera reversée au profit de l'AFM téléthon.
COMPLEXE M. SAUSSINE

- ▶ **Vendredi 21 décembre à 14h30**

* **Spectacle de Noël du CCAS**
SALLE LOUIS BENOIT

NOEL DES ENFANTS

- ▶ **Jeu 27 décembre de 14h à 18h**

* **Jeux pour enfants**
Jeux en bois, gonflables, Orgues de barbarie, maquillage et sculpteurs sur ballon. SALLE POLYVALENTE DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE



Carrosserie VIDAL Max



TOLERIE - MARBRE - PEINTURE
PARE-BRISE - MÉCANIQUE

Professionnel
en carrosserie
Véhicule de courtoisie

Dépannage remorquage 24h/24 **Alès**
30560 LA JASSE DE BERNARD
Tél. 04 66 30 05 24
Fax 04 66 30 69 83



- ▶ **Vendredi 28 décembre 14h30**

* **Conte pour enfants**
Suivi d'une déambulation aux flambeaux dans les rues du village. Vin chaud et goûter offert par la municipalité
SALLE LOUIS BENOIT DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE ET PLACE DAUFÈS

JANVIER

- ▶ **Samedi 5 janvier à 17h**

* **Concert de l'épiphanie**
SALLE POLYVALENTE DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

- ▶ **Vendredi 11 janvier à 19h**

* **Vœux du maire**
SALLE POLYVALENTE DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

FEVRIER

- ▶ **Dimanche 3 février à 12h**

* **Repas dansant de l'association animation**
SALLE POLYVALENTE DU COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE



- ▶ **Samedi 9 février à 12h**

* **Repas aligot**
des Anciens Combattants
SALLE POLYVALENTE

- ▶ **Vendredi 15 février à 20h**

* **Soirée Salsa, Kizomba, Rock**
Entrée 5€ - Auberge espagnole (boissons, sucré ou salé)
Contact : 06 32 03 98 11
SALLE LOUIS BENOIT

- ▶ **Vendredi 22 et samedi 23 février**

* **Concert rock tribute**
SALLE POLYVALENTE



LES CAVES DE SAINT HILAIRE

www.cavedesainthilaire.fr

VINS - CHAMPAGNES - SPIRITUEUX
COFFRETS CADEAUX
PARTICULIERS ET ENTREPRISES

LIEU INCONTOURNABLE POUR LES AMATEURS DE VINS DE LA VALLÉE DU RHONE, DU LANGUEDOC, DES VINS DE PAYS ETC..

HORAIRES D'OUVERTURE : DU MARDI AU SAMEDI
9h00 - 12h30 15h00 - 19h00

ANCIENNE RTE DE NIMES
ST HILAIRE DE BRETHMAS
Tél./Fax : 04 66 86 06 22
cave.sthilaire@gmail.com

Boulangerie - Pâtisserie de la Jasse
Florence et Jérôme Dancé

Spécialité
Pain au Levain

Tél. 04 66 30 00 07

400, Route d'Uzès - 30560 St Hilaire de Brethmas

Transports Alès Services

Patrick GUY
Agrégrats • Terre végétale
Terrassement tous travaux

30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas

04 66 78 68 26

M. COLLELMIR

MARBRERIE - DECORATION

Tombeaux ciment, granit, Placage,
Gravure sur plaques marbre et granit



MAGASIN EXPOSITION

Route de Nîmes
30560 St Hilaire de Brethmas
Tél. Atelier 04 66 61 38 17
Fax 04 66 61 03 97

BOUCHERIE
Des Halles
Hughes Ribes

Fleur d'Aubrac, Veau, Agneau de Lozère

630 route d'Uzès, La Jasse de Bernard
30560 Saint Hilaire de Brethmas
04.66.34.18.13
boucherieribes@orange.fr / Achatville.com

Boucherie des Halles
4 place Couverte
30140 Anduze
04.66.61.82.73

B BONNEFOI
Les plombiers chauffagistes de demain

04 66 78 78 87

contact@chauffage-ales.com
www.chauffage-ales.com

Bureaux & Salle d'exposition : imp. des Petits Ducs
Pist Oasis 4 - 30100 ALES

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30